

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES ET RESPECT DU RGPD

ASSURER LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET LA CONFORMITÉ AU RGPD

Version 003-2025 / Auteur : Corporate Services Department

I. OBJECTIF

La présente politique (ci-après « la politique ») constitue un document officiel qui reflète l'engagement de Forethix Sàrl (« Forethix ») à respecter les principes fondamentaux de la protection des données personnelles et à garantir la conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ainsi que toute législation applicable en matière de protection des données. Elle s'inscrit dans les valeurs de Forethix, visant à promouvoir la transparence, la sécurité et la confiance dans le traitement des données personnelles des clients, employés, partenaires et toute autre partie prenante.

L'objectif de cette politique est de garantir que toutes les opérations de traitement des données personnelles réalisées par Forethix soient effectuées dans le respect des principes du Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »), assurant ainsi une gestion responsable des données et protégeant les droits des personnes concernées.

Tout manquement aux principes et recommandations énoncés dans cette politique pourra entraîner des mesures correctives ou des sanctions adaptées, conformément aux procédures internes de l'entreprise.

II. CHAMPS D'APPLICATION

La politique s'applique à Forethix Sàrl, à toutes ses activités et à ses relations commerciales, tant au niveau local qu'international.

Elle s'adresse aux groupes suivants :

- **Collaborateurs** : Tous les employés de Forethix, qu'ils soient à temps plein, à temps partiel ou sous contrat temporaire, sont responsables de la gestion ou du traitement de données personnelles.
- **Consultants et sous-traitants** : Toutes les personnes et entreprises qui fournissent des services à Forethix et qui traitent des données personnelles dans le cadre de leurs prestations.
- **Partenaires stratégiques** : Les partenaires qui collaborent avec Forethix dans le cadre de projets ou d'initiatives stratégiques, y compris les prestataires de services tiers ayant accès à des données personnelles.
- **Clients** : Toutes les entreprises et organisations qui font appel à nos services et qui nous confient des données personnelles dans le cadre de leurs activités.

III. ENGAGEMENTS

Forethix s'engage fermement à respecter les principes du RGPD et à protéger les données personnelles de manière conforme aux exigences légales.

Nos engagements incluent :

- **Conformité avec le RGPD** : Forethix veille à ce que toutes ses activités de traitement des données personnelles soient conformes aux principes du RGPD, notamment la légalité, la transparence, la minimisation des données, la confidentialité, et la sécurité des données personnelles.
- **Respect des droits des personnes concernées** : Forethix veille à ce que les droits des personnes concernées soient respectés, incluant le droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité des données personnelles. Nous mettons en place des mécanismes pour faciliter l'exercice de ces droits.
- **Collecte et traitement légaux des données** : Forethix s'engage à ne collecter que les données

1 / 3

nécessaires à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées, et ce, sur la base de consentements ou d'autres bases légales prévues par le RGPD.

- **Sécurité des données personnelles** : Forethix met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles, protéger contre les risques de perte, de vol, de divulgation non autorisée ou d'accès illégal.
- **Sous-traitance conforme** : Forethix veille à ce que tous ses sous-traitants respectent les exigences du RGPD et les engagements pris dans le cadre du traitement des données personnelles. Un contrat de sous-traitance conforme est signé avec chaque partenaire concerné intégrant les clauses RGPD.

IV. MISE EN ŒUVRE

Pour garantir l'application effective de cette politique, Forethix adopte les mesures suivantes :

- **Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO)** : Forethix a désigné un DPO responsable de la mise en œuvre et de la surveillance de la conformité au RGPD, ainsi que de l'assistance aux collaborateurs pour toute question liée à la protection des données. Le DPO maintient un registre des traitements, mis à jour conformément à l'article 30 du RGPD.
- **Sensibilisation et formation continue** : Des formations régulières sur la protection des données personnelles sont proposées à l'ensemble des collaborateurs afin de sensibiliser sur les principes du RGPD et les bonnes pratiques en matière de sécurité des données.
- **Évaluation des risques de traitement** : Forethix met en place des procédures d'évaluation des risques pour chaque activité de traitement de données personnelles, afin d'identifier et de mitiger les risques potentiels. Des études d'impact sur la protection des données (DPIA) sont réalisées lorsque nécessaire.
- **Gestion des violations de données** : Un mécanisme de gestion des violations de données personnelles est instauré pour détecter, signaler et remédier à toute violation de données dans les meilleurs délais, conformément aux obligations du RGPD. Les violations sont également signalées à la CNPD par le DPO dans les 72 heures suivant leur découverte.

- **Gestion des consentements** : Des processus sont mis en place pour obtenir, gérer et documenter les consentements des personnes concernées avant tout traitement de leurs données personnelles, lorsque cela est nécessaire.

V. GOUVERNANCE

La mise en œuvre de cette politique incombe à la direction de Forethix, appuyée par le Délégué de la Protection des Données (DPO). Ensemble, ils veillent au respect des engagements pris, supervisent l'application effective de la politique et identifient des opportunités d'amélioration continue pour renforcer son efficacité.

VI. CONFORMITE, CONTRÔLE & SUIVI

Forethix met en place un cadre de suivi rigoureux afin de garantir la conformité continue à la politique et d'assurer son efficacité à long terme.

- **Indicateurs de performance clés (KPIs)** : Des KPIs sont établis pour mesurer la conformité des activités de traitement avec les exigences du RGPD, tels que le nombre d'incidents de données, les délais de réponse aux demandes d'accès, etc.
- **Audits internes** : Des audits réguliers sont réalisés pour évaluer l'efficacité des mesures de protection des données et identifier les éventuelles non-conformités. Les résultats des audits sont utilisés pour améliorer les pratiques de gestion des données personnelles.
- **Révision périodique** : La politique de protection des données est révisée régulièrement afin de garantir qu'elle reste conforme aux évolutions légales, aux technologies utilisées et aux pratiques du secteur.

VII. REPORTING

Un rapport périodique à usage interne sur la protection des données personnelles est préparé à la demande. Il détaille les actions mises en place, les résultats obtenus, les incidents de données, ainsi que les actions correctives prises pour améliorer la conformité au RGPD auprès du Comité Exécutif au minimum une fois par an.

VIII. APPROBATION & REVISION

Cette politique a été approuvée par la Direction et pourra être révisée périodiquement afin d'assurer son adéquation avec les évolutions légales, les pratiques de Forethix et les nouvelles tendances en matière de protection des données. Toute révision sera communiquée et soumise à l'évaluation et à l'approbation de la Direction.

IX. COMMUNICATION

Cette politique est accessible au public sur le site internet de Forethix. Elle est également communiquée aux collaborateurs et parties prenantes pour assurer leur sensibilisation et leur engagement. Toute mise à jour sera publiée et partagée de manière transparente.

Policy ref.	FR - POL – PD - RGPD V 03.2025
-------------	---------------------------------------

Version	Date création	Date de validation	Responsable création	Validation
12-2018	01 décembre 18	02 décembre 18	SDE (creation)	SDE
04-2025	01 avril 2025	11 avril 2025	SHA (revue et modification)	SDE
07-2025	09 juillet 2025	10 juillet 2025	SHA (revue et modification)	SDE

Classification de la politique	Publique
---------------------------------------	----------